

De la patrimonialisation du territoire à la représentation spatiale de la mémoire La fabrique des nouvelles « routes de la mémoire » au Chili

Camila van Diest

Projet Post-doctoral
LABEX CAP

Plateforme 1 : Création, patrimoine : géographie et politique

Unité d'accueil principale : IIAC

Unité d'accueil secondaire : CRAL

Présentation

Les politiques officielles de la mémoire développées au Chili suite à la restauration de la démocratie en 1990 ont mis l'accent sur l'idée d'une « réconciliation nationale » bien plus que sur l'éclaircissement et le jugement du passé (Stern, 1998 ; Lechner, 2006 ; Jelin, 2010). Les démarches commémoratives et les revendications mémorielles témoignent souvent d'une dynamique *bottom-up*, dans laquelle l'État réagit aux demandes émanant de groupes de la société civile (Lazzara, 2011 ; Collins, 2011). Si les crimes sont désavoués dans les discours publics, la mémoire collective de la violence d'État apparaît aujourd'hui comme un héritage « dissonant » (Tunbridge et Ashworth, 1996), suscitant toujours des controverses. Cette situation est commune à d'autres pays du cône sud latino-américain marqués par l'expérience de dictatures militaires durant cette période et dont la condamnation est loin de faire consensus (Clark et Payne, 2011).

Les exemples des tensions qui en résultent abondent. Si, pendant la dictature chilienne, la « volonté de brouiller les pistes » (Macé, 2017, p. 70) des crimes inscrites dans les anciens centres de répression a été manifeste, des démolitions sauvages ont fréquemment lieu – aujourd'hui encore –, profitant des zones d'ombre des réglementations officielles le plus souvent pour mettre en œuvre des projets immobiliers. L'espace urbain se voit ainsi blanchi des traces (Veschambre, 2008) dont ces infrastructures en apparence ordinaires sont porteuses.

Les associations des droits humains agissent face au risque des démolitions en exigeant auprès du Conseil national des monuments que ces sites soient classés monuments historiques, tout en menant des campagnes plus larges de dénonciation et en élaborant des projets de réappropriation. Les démarches de labellisation patrimoniale sont mises au service d'un programme plus vaste de démocratisation, de justice restauratrice et de réparation symbolique (Delacroix, 2017). De la sorte, ces bâtiments, n'entraînant pas d'« altérité » (Fabre, 2000) du passé auquel ils renvoient (puisque les individus et groupes ayant fait l'expérience de ce passé peuvent toujours en témoigner), sont progressivement transférés dans une nouvelle sphère de la société (Bondaz, Isnart et

Leblon, 2012) à laquelle ils étaient *a priori* étrangers : celle du patrimoine. Il s'agit par là de sauvegarder et de transmettre ces biens collectifs – soit les mémoires dont ils sont le cadre – aux générations futures (Tornatore, 2010). Dans ce contexte, entre 1990 et aujourd'hui, une vingtaine de ces sites ont été classés¹. Pour autant, ces classements ne mettent pas fin aux luttes concernant les usages et la signification de ces espaces.

Du classement patrimonial à la production de paysages mémoriels

Ma thèse de doctorat portait sur la transformation de l'ancienne prison de Valparaiso en espace de création et de pratiques culturelles, à partir de sa désaffectation en 1999. L'ancien pénitencier renvoie non seulement à la mémoire du monde carcéral de droit commun, mais aussi à celle de la dictature puisque, à l'instar de la plupart des prisons publiques chiliennes durant cette période, il a servi de lieu de détention politique. Pourtant, la prison – lieu disputé par une pluralité d'acteurs – a également fait l'objet d'une progressive requalification patrimoniale qui a légitimé sa valeur historique et assuré sa sauvegarde matérielle.

En prolongeant ces travaux, ce nouveau projet vise à décentrer le regard porté initialement sur un lieu unique pour interroger désormais un dispositif défini par son marquage pluriel de l'espace. Dans cette étude, je m'intéresserai aux « routes de la mémoire » récemment créées au Chili, dans l'objectif d'explorer les logiques, pratiques et tensions qui les font naître, le maillage du territoire qu'elles mobilisent et le rôle singulier que les productions artistiques « mémorielles » jouent dans leur fabrication. Il ne s'agira pas de rendre compte de l'ensemble des représentations du passé ou de la multiplicité des dispositifs par lesquels elles jalonnent le territoire (Arnaud, 2017), mais plutôt de se focaliser sur la manière dont ces routes sont construites et sur les paysages qu'elles produisent.

La genèse institutionnelle des routes remonte à 2001, lorsque le ministère des Biens Nationaux met en place le programme « routes patrimoniales ». Ce dernier consiste à élaborer des listes de sites auxquels ce service public reconnaît une valeur patrimoniale – sans qu'ils soient nécessairement classés – en les regroupant par thèmes (« routes naturelles », « routes culturelles », « routes du monde indigène »). En 2007, une « route patrimoniale de la mémoire » intégrant exclusivement des lieux de répression situés à Santiago est créée.

Plus récemment, des initiatives connexes ont émergé dans d'autres régions du Chili. En 2014, une « table de mémoire, droits humains et culture » est constituée afin de dessiner une « route de la mémoire » à Valparaiso. Cette route se distingue de celle de Santiago, car il n'est plus question d'élaborer une liste à l'instar des « routes patrimoniales », mais de marquer des sites en y installant des mémoriaux. Dans ce cadre,

¹ Leur faible proportion par rapport au nombre de ces lieux sur le territoire chilien atteste pourtant de leur vulnérabilité face aux intérêts privés et à ceux du marché immobilier. Comme le stipule le Rapport Valech publié en 2004 par la Commission nationale sur la prison politique et la torture, 1 132 lieux de détention ont fonctionné sur l'ensemble du territoire chilien.

entre décembre 2016 et mars 2017, un concours public pour définir l'œuvre plastique qui allait distinguer trois lieux de mémoire est lancé. Les sites en question – dans les communes de Valparaíso, Quilpué et Putaendo – ne constituent pas des lieux « emblématiques » (Debarbieux, 2010), mais plutôt des lieux peu connus du grand public. Deux d'entre eux ne sont actuellement que des ruines et se situent loin des zones habitées, tandis que l'autre se trouve dans un lycée encore en fonctionnement. Le concours – dont les résultats ont été annoncés en juin 2017 – a été remporté par un jeune enseignant en sculpture de l'Université de Playa Ancha (Valparaíso), avec son œuvre intitulée « vigne de la mémoire ».

Axes et objectifs

Ce projet de recherche s'inscrira dans la plateforme 1 du Labex CAP – « Création, patrimoine : géographie et politique » – et les objectifs seront organisés en trois axes principaux :

A) La genèse et la fabrique des routes. Les liens entre les « routes patrimoniales de la mémoire » à Santiago et la démarche régionale encore naissante à Valparaíso seront étudiés à partir de l'exploration des contrastes et transferts entre ces deux expériences. Le cas d'une route en cours d'élaboration à Coquimbo (dans le nord du Chili) viendra également nourrir ces analyses. La mémoire collective n'étant jamais univoque (Candau, 2005), il s'agira d'examiner les arrangements et conflits qui sous-tendent la composition de ces routes. Quelle est la participation des pouvoirs publics ? Quelles voies de publicisation sont privilégiées par les différents promoteurs ? Quels rapports les groupes administrateurs des lieux de mémoire les plus organisés entretiennent-ils avec la route à laquelle ils appartiennent (pour le cas de Santiago notamment) ?

B) Le territoire : support et produit des routes. Puisant dans la faculté mnémotechnique des lieux (Connerton, 2000), la route opère une mise en forme du paysage : elle propose un récit qui est en même temps une « condition de possibilité » de son appréhension (Dagognet, 1996). Or, si chaque nation doit faire face à la violence passée et gérer ses mémoires à partir de sa réalité locale, les cadres d'interprétation prennent souvent leur source dans le contexte historique global (Jelin, 2010). Déjà mis en place dans d'autres régions du monde, le choix du registre de la « route »² par des acteurs associatifs et institutionnels chiliens témoigne-t-il ici d'une mondialisation des politiques de la mémoire ? Si tel est le cas, comment ces modèles sont-ils réinterprétés ? D'une part, j'interrogerai la place que les pratiques de pèlerinage ancrées dans la religiosité populaire

² La « Route de l'esclave », projet international initié en 1994 sous la tutelle de l'UNESCO, en est un exemple paradigmatique. Ce programme met ainsi explicitement en avant le lien entre « devoir de mémoire » et « patrimoine de l'humanité » – lien constitué par les traces de la traite négrière.

– les *romerías*³ – jouent dans la fabrication de ces routes. D'autre part, il s'agira d'examiner les formes de mise en valeur touristique du territoire que ces routes cristallisent.

C) La création d'une œuvre d'art public : quels enjeux le mémoriel pose-t-il ? Cette recherche sera l'occasion d'explorer le processus créatif de l'œuvre lauréate, ainsi que les principes de sa sélection. Je m'intéresserai à la « vie sociale » de cette œuvre, aux symboles et valeurs qu'elle met en exergue, sans oublier le capital symbolique et/ou militant de son auteur. En même temps, il s'agira d'examiner sa mise en place dans les lieux de mémoire déjà définis, sachant qu'elle est vouée à constituer un mémorial et à être reproduite dans trois lieux aux caractéristiques géographiques et aux usages sociaux très différents. Quelle réception et quelles appropriations de cette œuvre peut-on envisager de la part des usagers de ces lieux ?

Cette recherche sur un objet émergent et encore non étudié au Chili permettrait de produire de nouveaux savoirs sur les hybridations contemporaines entre ces deux « manières de dire socialement le passé » (Rautenberg, 2003) – patrimoniale et mémorielle – dans un pays où l'héritage de la dictature est toujours pesant et controversé. Par ailleurs, cette étude contribuerait aussi à saisir la manière dont la figure de la « route », aujourd'hui globalement répandue en matière de mise en patrimoine et de transmission mémorielle, est réinterprétée et réélaborée dans ce contexte national et politique singulier.

Méthodologie

Ces questionnements seront abordés à partir d'une approche socio-anthropologique fondée sur des entretiens approfondis auprès d'acteurs associatifs et institutionnels, de membres du jury du concours d'art public et d'administrateurs des lieux faisant partie des routes de la mémoire. Ce travail sera accompagné d'observations des interactions et pratiques sur les sites intégrés aux routes, ainsi que par une ethnographie des dispositifs de médiation qu'ils proposent. Des documents produits par des institutions et des associations impliquées dans l'élaboration de ces routes seront également mobilisés dans mes analyses afin de compléter les sources primaires.

³ Les *romerías*, des fêtes catholiques de tradition hispanique, constituent un apport confessionnel aux commémorations publiques des victimes de la dictature au Chili, se traduisant par des marches pacifiques et collectives souvent réalisées dans des cimetières.

Références bibliographiques

- Arnaud F., « Les paysages mémoriels en Croatie après la guerre d'ex-Yougoslavie », *Cargo, Revue internationale d'anthropologie culturelle & sociale*, 2017, à paraître.
- Bondaz J., Isnart C., et Leblon A., « Au-delà du consensus patrimonial. Résistances et usages contestataires du patrimoine », *Civilisations*, 2012, vol. 61, n°1, p. 9-21.
- Candau J., *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin, 2005.
- Clark L.-B. et Leigh P., *Trauma Tourism in Latin America*, dans K. Bilbija et L. Payne (dir.) *Accounting for violence. Marketing memory in Latin America*, Durham, Duke University Press, 2011, p. 99-126.
- Collins C., « The moral economy of memory. Public and private commemorative space in post-Pinochet Chile » dans K. Bilbija et L. Payne (dir.) *Accounting for violence. Marketing memory in Latin America*, Durham, Duke University Press, 2011, p. 235-263.
- Connerton P., « Lieux de mémoire, lieux d'oubli », dans P. Huglo, E. Méchoulan et W. Moser, *Passions du passé. Recyclages de la mémoire et usage de l'oubli*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 2000.
- Dagognet F., « Route, anti-route et méta-route », *Les cahiers de médiologie*, 1996, vol. 2, n°2, p. 20.
- Debarbieux B., « Imaginaires nationaux et post-nationaux du lieu », *Communications*, 2010, vol.2, n°87, p.27-41.
- Delacroix D., « Introduction », Dossier « Réparations aux victimes de violences politiques : avancées et ambivalences », *Problèmes d'Amérique latine*, 2017, vol.1, n° 104, p. 5-11.
- Fabre D., « Ancienneté, altérité, autochtonie » dans D. Fabre (dir.), *Domestiquer l'histoire. Ethnologie des monuments historiques*, Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme, 2000, p. 195-208.
- Jelin E., *Los trabajos de la memoria*, Lima, IEP, Instituto de estudios peruanos, 2012.
- , « The past in the present: Memories of state violence in contemporary Latin America » dans A. Assmann et S. Conrad (dir.), *Memory in a global age. Discourses, practices and trajectories*, Basingstoke, New York, Palgrave Macmillan, 2010, p.61-78
- Lazzara M., « Dos propuestas de conmemoración pública: Londres 38 y el Museo de la Memoria y los Derechos Humanos (Santiago de Chile) », *A Contra corriente. Revista de historia social y literatura de América Latina*, 2011, vol. 8, n° 3, p. 55-90.
- Lechner N., *Obras escogidas 1*, Santiago, LOM, 2006.
- Macé J.-F., « Introduction à une anthropologie des conflits de mémoire : une approche comparative des cas espagnol et chilien », *Cargo, Revue internationale d'anthropologie culturelle & sociale*, 2012, n° 1, p. 57-80.
- Rautenberg M., *La Rupture patrimoniale*, Bernin, À la croisée, 2003.
- Stern S., « De la memoria suelta a la memoria emblemática: Hacia el recordar y el olvidar como proceso histórico (Chile, 1973-1998) » dans E. Jelin (dir.), *Las conmemoraciones: Las disputas en las fechas « in-felices »*, Madrid, Siglo XXI, 1998, p. 11-33.
- Tornatore, J.-L., « L'esprit du patrimoine », *Terrain*, n°55, 2010, p. 106-127.
- Tunbridge J. et Ashworth G. *Dissonant heritage: the management of the past as a resource in conflict*, Chichester, New York, Wiley, 1996.
- Veschambre V., *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.